

2023/23/05/02

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MAI 2023

Date de convocation :
12/05/2023

Convocation affichée le :
12/05/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 4
Votants : 26

Reçu en Préfecture de
VANNES le 01/06/2023
Certifié exécutoire le 01/06/2023
Publié ou notifié le 01/06/2023
A GOURIN, le 01/06/2023.
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



L'an deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes, le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents : DUFLEIT Anthony, LE GRAND Mickaël, BOCQUILLON Maud, COUGARD Christelle, PERON Matthieu.

Procuration(s) : DUFLEIT Anthony à BOURLÈS Christophe, BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, COUGARD Christelle à LE FUR Françoise, PERON Matthieu à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

2 – ASSOCIATION KERBIQUET – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition d'attribuer une subvention d'un montant de 150 € à l'Association Kerbiquet pour l'exercice 2023.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

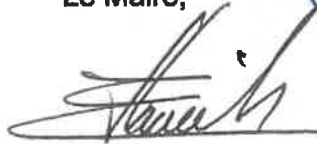
Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

ADOPTE, cette proposition,

INSCRIT, cette dépense au budget primitif 2023 à l'article 65748.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 23 mai 2023

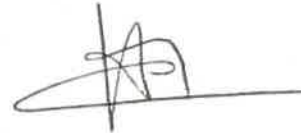
Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.